

source d'idées intéressantes sans lesquelles il devient difficile, sinon impossible, d'accomplir un progrès au niveau pratique et c'est pourquoi leurs possibilités ne doivent pas passer inaperçues. Il ne faudrait pas non plus oublier de mentionner les conférences que des éducateurs et des experts pourraient tenir au sujet des moyens de communication.

Monsieur le Président, c'était là quelques idées exprimant la pensée de ma délégation sur cette question. Nous ne nous faisons aucune illusion quant à leur perfection, car nous savons que chaque délégation peut compléter cette liste sommaire d'une façon utile et constructive et nous sommes conscients du fait que même les suggestions que nous avons formulées devront probablement être modifiées à mesure que nos programmes prendront forme. Nous les avons toutefois énoncées sans vouloir ajouter à leur valeur et dans un esprit de véritable coopération. Nous sommes bien entendu disposés à les discuter en détail, si nos collègues le désirent et quand cela leur conviendra.

De l'avis de la délégation du Canada, il serait peu sage, pour chacun d'entre nous, de s'attendre d'en arriver facilement à un progrès dans ce domaine très délicat et complexe des relations humaines. Mais nous croyons qu'il y a des raisons de penser qu'un nouvel enthousiasme et des énergies nouvelles, - adaptés aux exigences de la situation, - plutôt que de timides hésitations, nous feront prendre davantage conscience de notre tâche et nous ouvrirons de nouveaux horizons en vue d'assurer l'efficacité de notre programme des droits de l'homme, sur une base aussi large que possible.